

COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DE LA COMMUNE DE VERBIESLES  
Séance du mardi 27 juillet 2021

**Nombre de membres**

En exercice : 11  
Présents : 09  
Votants : 11

Nombre de membres

En exercice : 11  
Présents : 09  
Votants : 11

Par suite d'une convocation en date du 23 juillet 2021,  
les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la salle des fêtes, le mardi  
27 juillet 2021, sous la présidence  
de Marie-Noëlle Hubert, Maire.

**Etaient présents :** Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud, Bernadette Gaultot, MM. Hervé Henry, Vincent Gauthier, Julien Ossola, Eddie Pfister.

**Absents excusés :** Mr Stéphane Vernier donne pouvoir à Mme Marie-Noëlle Hubert, Mr Jean-Damien Bourillon donne pouvoir à Mr Vincent Gauthier.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement  
en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris  
au sein du conseil.

Mme Marie-Noëlle Hubert est désignée(e) comme secrétaire de séance.

**Fête patronale : Délibération N° 35/2021**

Après une crise sanitaire très longue et des événements climatiques qui ont impacté lourdement la commune de Verbiesles, la municipalité a décidé d'organiser la fête patronale afin de partager un moment de convivialité tout en respectant le protocole sanitaire en vigueur les 18 et 19 septembre 2021.

Un feu d'artifice sera tiré à cette occasion le samedi 18 septembre.

Afin d'organiser avec sérénité cette manifestation, la société Prévot a été sollicitée par la municipalité et deux propositions ont été reçues en mairie.

Le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé à l'unanimité de retenir l'offre pour un montant de 1 500,00 €.

Monsieur Gauthier propose de faire appel à Monsieur Dadet pour tirer le feu comme la dernière fois. Le conseil municipal refuse cette proposition à 1 voix pour et 10 voix contre.

Le conseil municipal accepte à 1 voix contre et 10 voix pour que la société Prévot tire le feu d'artifice et de ce fait face les démarches d'autorisation de tir auprès des services compétents.

**Diagnostic d'assainissement et zonage pluvial : Délibération N° 36/2021**

Madame le Maire fait un point sur le dossier Assainissement de Verbiesles et rappelle qu'un courrier a été envoyé au Président du Conseil Départemental pour demander une Assistance technique.

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la réunion qui a eu lieu le 3 juin 2021, les prestations demandées sortent du cadre de l'assistance technique départementale.

Néanmoins, le département propose d'accompagner la collectivité dans le cadre de la consultation auprès d'un bureau d'étude qui réalisera le diagnostic d'assainissement et le zonage pluvial.

Le montant de ces prestations s'élève à 2 790,34 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'accompagnement du département dans ce dossier et autorise Madame le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires.

La date du prochain conseil est fixée au 10 septembre 2021 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45

**Séance du vendredi 27 juillet 2021**

**Délibération N° 35/2021 : Fête patronale**

**Délibération N° 36/2021 : Diagnostic d'assainissement et zonage pluvial**

Marie-Noëlle Hubert  
Pouvoir de Stéphane Vernier

Brigitte Bongard

Gauthier Vincent  
Pouvoir de Jean-Damien Bourillon

Pfister Eddie

Stéphane Vernier  
Absent excusé pouvoir à  
Marie-Noëlle Hubert

Ossola Julien

Boutellier Cécile

Gaulot Bernadette

Hervé Henry

Bourillon Jean-Damien  
Absent excusé pouvoir à  
Vincent Gauthier

Braud Anne